

Le 9 mai 2011

Séance régulière du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 9 mai 2011 à 19h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

1- M. Gilles Papillon	4- M. Vic Godin
2- M. Henri Janssen	5- M. Denis Jobin
	6- M. Michel Bertrand

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

(11-05-172) Ordre du jour – Adoption avec ajout

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé à la table du conseil, tout en y ajoutant les items suivants:

7.2) Station de pompage Parc-Gagné
7.3) Bac roulant
7.4) M. Gilles Lacasse – Félicitations
7.5) Règlement #97-50
7.6) Dossier 34030
7.7) Coût du surpresseur

L'ordre du jour demeure ouvert pour la séance.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-173) Séance régulière du 11 avril 2011 – Procès-verbal - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 11 avril 2011, tout en y corrigeant la résolution #(11-04-126) où l'on aurait dû lire :

« Adoptée à la majorité par les membres du conseil présents ».

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-174) Séance spéciale du 26 avril 2011 – Procès-verbal - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 26 avril 2011, tel que lu à la table du conseil.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Note : On spécifie que la rue Déry sera inscrite comme ayant une vitesse maximale permise de 20 km/heure.

États financiers 2010 - Présentation

Mme Josée Leclerc, c.a., de la firme Bédard Guilbault inc., présente les états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2010.

Un document sommaire est disponible pour toutes les personnes présentes.

Les revenus sont de l'ordre de 4 626 927,-\$ pour des charges de 3 050 998,-\$ laissant un excédent de 1 575 929,-\$. Si on tient compte des revenus d'investissement et des éléments de conciliation à des fins fiscales, on se retrouve avec un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 563 954,-\$.

(11-05-175)

Bédard Guilbault inc. – Mandat de vérification

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil renouvelle le mandat de la firme Bédard Guilbault inc. en tant que vérificateur externe de la Ville de Cap-Santé pour l'année 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

QUESTIONS DU PUBLIC NE FAISANT PAS L'OBJET DE CORRESPONDANCE

- ♦ *M. Marcel Lavallée se questionne sur la vitesse dans la rue Richard. Sera-t-elle de 30 km/heure étant donné qu'il y a une école? Ou sera-t-elle à 40 km/heure?*

Durant les heures d'école, la vitesse est à 30 km/heure, en dehors de ces heures, la vitesse sera à 40 km/heure.

- ♦ *M. Marcel Lavallée demande où passeront les égouts du développement Paul Roy.*

Les égouts iront rejoindre l'émissaire qui est situé après l'école.

- ♦ *Mme Colette Matte s'informe de son dossier.*

On a une évaluation des travaux pour un montant d'environ 84 000,-\$.

Mme Matte rappelle qu'elle est la propriétaire des lieux

Il faudra vérifier qu'est-ce qu'on a d'affaires à cet endroit?

- ♦ *Mme Colette Matte demande si Mme April installera bientôt l'œuvre d'art prévue?*

On ne sait pas quand mais ça devrait se faire bientôt.

Règlement RMU-05-05 – Report

L'adoption de ce règlement sera faite au conseil de juin.

(11-05-176)

C.C.U. – Séance du 2 mai – Entérinement

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil entérine le procès-verbal de la séance du 2 mai 2011 du C.C.U. et fait siennes les recommandations y apparaissant.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-177)

2, rue des Sureaux – Adoption – Dérogation mineure

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil rend réputée conforme la hauteur d'un bâtiment principal de 3,74 m au lieu de 4,2 m, tel qu'exigé à l'article 6.1.7 du règlement de zonage #405 relatif à la symétrie des hauteurs. La propriété affectée se situe au 2, rue des Sureaux sur le lot 4 024 587.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-178)

Demande PIIA – Mai 2011 – Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil accepte la demande faite dans le cadre de l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de Cap-Santé, le tout en entérinant les précisions et conditions formulées par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la séance du 2 mai 2011, comme suit :

118 Vieux Chemin :

- ♦ Modifier les rampes de galeries et du balcon du 2^e étage
- ♦ Modifier les volets sur la maison
- ♦ Permettre la construction d'un cabanon de style « Country living – rustique » en autant que le bâtiment respecte la marge de recul avant prévue pour la zone Rh-1 (produire un croquis montrant l'implantation du cabanon).

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

CORRESPONDANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- ♦ Des copies étaient disponibles pour le public.
- ♦ Aucune demande d'information n'est demandée par le conseil.

CORRESPONDANCE JUGÉE IMPORTANTE ET RÉSOLUTIONS RELATIVES

Capsa – Rencontre

Le conseil considère que l'on recevra les représentants de la Capsa le 6 juin à 18h00 et qu'on allouera 30 minutes à cet organisme.

Chenil – Chemin Neuf – Plainte

Une plainte a été déposée concernant un chenil situé sur le Chemin Neuf, propriété de M. Martin Dompierre.

Le plaignant considère que c'est de la négligence de ne pas nourrir ces animaux et de les détenir dans un bois sans niche et ni aucune protection contre les intempéries.

Une plainte a été déposée à la Sûreté du Québec qui a interpellé le directeur général afin qu'il contacte ANIMA Québec qui, selon la S.Q., a l'obligation d'enquêter sur ce dossier.

Le dossier est à suivre avec la S.Q. car ANIMA Québec ne donne aucune information sur les dossiers qui sont ouverts chez eux.

(11-05-179) **M.M.Q. – Assemblée générale – Représentant**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate M. le maire Jean-Yves Nobert pour qu'il assiste à l'assemblée générale annuelle de la Mutuelle des municipalités du Québec qui se tiendra à Drummondville le 19 mai 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-180) **Route 358 – Portion à 50 km/heure – Demande pour ramener cette vitesse à 70 km/heure**

ATTENDU QU'une pétition d'environ 300 noms de différentes personnes venant de plusieurs endroits a été déposée au conseil;

ATTENDU QUE cette pétition a pour but de demander que la zone de vitesse de 50 km/heure sur la route 138 soit ramenée à 70 km/heure;

ATTENDU QUE le service du ministère des Transports du Québec a réévalué sa position, en date du 5 février 2010, et a convenu de réduire la vitesse à 50 km/heure sur une longueur de près de 600 mètres à partir de l'intersection Vieux Chemin/Côte du Roy;

ATTENDU QUE ce secteur était considéré problématique compte tenu de la proximité des bâtiments, des activités liées aux commerces et d'une intersection en bas de pente;

EN CONSÉQUENCE, il est:

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil, compte tenu de la sécurité sur cette artère, n'interviendra pas pour demander que cette portion de route soit ramenée à 70 km/heure;

De plus, ce conseil rappelle que c'est la Ville qui avait initié cette demande de diminution de vitesse à 50 km/heure sur une large portion de la route à partir de l'intersection de la sortie ouest du Vieux Chemin et de la route 138 jusqu'à l'entrée du pont Germain.

Adoptée à la majorité par les membres du conseil présents.

(11-05-181) **Comité d'embellissement – Engagement d'un étudiant – Plates-bandes et fleurs**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'engagement d'un étudiant au taux de 9,65 \$/heure pour une période de 9 semaines de 12 à 15 heures par semaine.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-182)

Taxes à la consommation – Vérification par Planitaxe (Éthier Avocats inc.)

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil engage la firme Planitaxe (Éthier Avocats inc.) pour analyser le système de taxes à la consommation de la Ville de Cap-Santé et ce selon le contrat de services soumis par la firme Planitaxes en date du 13 avril 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Égout pluvial au 328 route 138 – Abandon de la demande

Mme Chantal Duval nous confirme qu'elle n'est pas intéressée à continuer la démarche pour la rénovation de l'égout pluvial au 328 route 138.

Elle remercie le conseil de son implication.

M. Denis Jobin considère que l'on devrait rencontrer quand même le ministère des Transports du Québec (M.T.Q.) et examiner les propositions qu'il peut offrir car il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas que l'adresse du 328 route 138 (dépanneur) qui est concernée.

(11-05-183)

Égout pluvial sur la 138 face aux 324, 328 et 332 – Rencontre avec le M.T.Q.

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil demande une rencontre avec M. Rémi Guay du ministère des Transports du Québec afin de discuter de la problématique de l'écoulement des eaux pluviales face aux 324, 328 et 332 route 138.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Service incendie – Création

AVIS DE MOTION

M. le conseiller Gilles Papillon donne avis qu'il présentera lors d'une séance ultérieure un projet de règlement #11-176 afin de créer légalement un service incendie.

École de musique Denys Arcand – Tournoi de golf

Le conseil est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette demande.

Déneigement – Rapport sommaire

M. le maire, le directeur général ainsi que les employés qui ont fait du déneigement se sont rencontrés pour discuter de certains aspects du déneigement et certaines lacunes constatées cet hiver.

Les remarques seront considérées au cours de l'été qui vient.

Réseau d'égout – Secteur ouest

M. Pierre Boucher remarque qu'il n'y a jamais eu de suite au projet d'installer des égouts municipaux dans son secteur. Pourtant le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a fixé une date d'échéance pour que toutes les propriétés soient conformes. M. Boucher voudrait bien avoir des réponses à ses questions.

Le conseil est d'avis que l'on se doit de rencontrer les personnes concernées. Au préalable, une mise à jour du dossier devra être faite.

(11-05-184)

Interrupteur de souffleur - Achat

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'achat d'un interrupteur de souffleuse à être installé sur le P.T.O. du tracteur New Holland à un coût de 1 654,-\$ plus taxes et ce chez Amérifor inc.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-185)

Carte Visa – Crédit à 1 000,-\$

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le directeur général à augmenter à 1 000,-\$ le crédit maximum de la carte de crédit Visa. M. Guy Germain et Mme Mélanie Tremblay sont autorisés à utiliser ladite carte crédit.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-186)

Fondation des services santé et sociaux de Portneuf – Souper bénéfice

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate M. le maire et son épouse au souper bénéfice de la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf qui se tiendra le 6 juillet 2011 à 19h00 au Club de golf Le Grand Portneuf, au coût de 50,-\$ par personne.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-187)

Association de paralysie cérébrale du Québec – Randonnée « 1 000 km pour l'avenir »

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le passage de la randonnée « 1 000 km pour l'avenir » sur les rues de notre territoire. Elle passera vers 22h15 le samedi 21 mai 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-188)

Aérateur à gazon – Achat

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'achat d'un aérateur à gazon de 72 pouces (53 CL 84 R) à un coût de 2 191,96 \$ plus taxes de Les Équipements Acmat inc.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Gymnase – Paniers de basket

Mme Mélanie Tremblay s'est informée pour des paniers de basket à être installés au gymnase de l'école Bon-Pasteur. Les paniers seraient ajustables pour enfants et adultes. Le coût est de 4 532,-\$ plus taxes chez Distribution Sports Loisirs inc.

Marché itinérant – Place de l'Église

M. Michel Bertrand nous informe des derniers développements pour la venue du marché itinérant à la Place de l'Église. Il attend des informations au sujet du coût de la publicité et de l'animation.

Propriétaire du 30-32 rue Notre-Dame – Entente

Ces propriétaires nous ont envoyé la copie de l'entente dûment signée. Cette entente est déposée au dossier.

(11-05-189)

Centre multifonctionnel – Appareils informatiques – Achat de Électronique Émond

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'achat d'équipements informatiques pour le Centre multifonctionnel pour un montant de 2 108,90 \$ plus taxes et ce tel que décrit dans l'offre d'Électronique Émond du 19 avril 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-190)

Symposium Cap-Santé Riche en couleurs – Prix d'honneur « Symposia »

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil félicite toute l'organisation du comité du Symposium Cap-Santé Riche en couleurs pour l'obtention d'une reconnaissance de l'Académie internationale des beaux arts du Québec, soit le prix d'honneur « Symposia » octroyé à des événements qui se démarquent des autres par l'accueil, la qualité du site, l'organisation, la qualité des artistes ainsi que d'autres critères.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Plantation d'arbres à l'école Bon-Pasteur – Engagement de la Commission scolaire de Portneuf

La Commission scolaire s'est engagée à reboiser selon le plan soumis. Cependant, on constate qu'il n'y a pas de plan joint à cette lettre.

Ce dossier sera réexaminé par le Comité consultatif d'urbanisme lors de sa prochaine réunion.

(11-05-191)

Pochettes – Comité d'accueil – Réimpression

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la réimpression de 400 unités de la pochette faite pour le comité d'accueil au coût de 995,-\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-192) **Cartes postales – Réimpression**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la réimpression de la carte postale pour une quantité de 200 au coût de 60,-\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-193) **Programme 2011 – Rallye à Cap-Santé**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la réimpression d'une quantité de 200 copies (endos-verso) du programme pour le comité du rallye de Cap-Santé.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Collecte de résidus verts – Lettre à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (R.R.G.M.R.P.)

Le directeur général a fait parvenir une lettre à la R.R.G.M.R.P. demandant de reconsidérer la date du ramassage des résidus verts qui est le 13 juin. Plusieurs citoyens aimeraient avoir la collecte dans la 2^e ou 3^e semaine de mai.

(11-05-194) **Tour cycliste – Policiers de Laval - Autorisation**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise les policiers de Laval à emprunter les chemins sur le territoire de la Ville de Cap-Santé pour la tenue de leur 14^e tour cycliste qui aura lieu le vendredi 3 juin en avant-midi.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Projet « Regroupement de la Caisse populaire de l'Anse (Portneuf) et la Caisse Desjardins de Pont-Rouge – Saint-Basile - Rencontre

Invitation est faite d'assister à cette rencontre qui se tiendra le 11 mai à 18h30. M. Jean-Yves Nobert y assistera.

Fondation Rues Principales – Colloque

Le conseil considère qu'il n'y a pas lieu de s'inscrire à ce colloque.

Ferme M.P. Mercure – Réclamation

M. Pierre Mercure réclame 1 466,11 \$ plus taxes pour un bris survenu à son souffleur cet hiver. M. Mercure l'a brisé en accrochant une pièce de notre tracteur qui s'était décrochée.

On a envoyé ce dossier à notre assureur pour considérations.

Association des plus beaux villages du Québec – Assemblée générale

Le conseil est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'assister à cette assemblée.

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf – Visite des lieux

MM. Henri Janssen, Jean-Yves Nobert, Denis Jobin et Michel Bertrand assisteront à la visite du centre de tri et des installations de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf qui se fera le jeudi 9 juin à compter de 16h30 et qui sera suivi d'un cocktail.

(11-05-195) Tour CIBC – Charles Bruneau – Autorisation

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le passage du Tour CIBC – Charles Bruneau sur le territoire de Cap-Santé entre 8h40 et 9h10 le 7 juillet.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-196) Toile pour couvrir le tas de sable – Achat

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'achat d'une toile de 40 pieds x 60 pieds au coût de 450,-\$ plus transport, plus taxes de Les Toiles industrielles de Beauce inc.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-197) Tuyaux et autres matériaux – Achat

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'achat de tuyaux et matériaux chez Emco pour un montant de 5 116,37 \$ plus taxes, tel que soumissionné dans la soumission du 5 mai 2011.

Adoptée à la majorité par les membres du conseil présents.

M. Vic Godin est contre cet achat.

Semaine québécoise des personnes handicapées (S.Q.P.H.) – Affiches et encarts

L'Office des personnes handicapées du Québec nous envoie quatre affiches et vingt encarts de la S.Q.P.H. qui aura lieu du 1^{er} au 7 juin.

(11-05-198) Participation financière au Service de Transport adapté de Portneuf

ATTENDU QUE le Service de transport adapté de Portneuf, qui était administré jusqu'ici par la Ville de Saint-Basile, sera désormais pris en charge par la MRC de Portneuf, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2011;

ATTENDU QUE ce service dessert les municipalités participantes de la MRC de Portneuf;

ATTENDU QUE l'administration et les opérations du Service de transport adapté de Portneuf seront délégués à la Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP) selon une entente qui sera adoptée par le conseil des maires de la MRC de Portneuf en juin 2011;

ATTENDU QUE les tarifs établis ne changeront pas pour 2011 et demeureront de l'ordre de 2,75 \$ pour un déplacement simple à l'intérieur du territoire et de 6 \$ pour un déplacement simple à l'extérieur du territoire;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des prévisions budgétaires 2011 de la CTRP;

ATTENDU QUE la contribution globale escomptée des municipalités doit correspondre à au moins 20% des coûts estimés du service;

**SUR LA PROPOSITION DE M. LE CONSEILLER DENIS JOBIN
APPUYÉE PAR M. LE CONSEILLER GILLES PAPIILLON
ET RÉSOLU**

QUE la ville de Cap-Santé approuve les prévisions budgétaires pour l'année 2011 du Service de transport adapté de Portneuf (régé par la CTRP), et qu'elle maintienne le montant de sa contribution municipale de 6 000,-\$ pour l'année 2011;

QUE la ville de Cap-Santé approuve la nomination du nouveau mandataire, soit la MRC de Portneuf ainsi que son délégué, la Corporation de transport régional de Portneuf;

QUE la dite résolution soit envoyée à la MRC de Portneuf.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Ponceau Matte – Prolongement – Coût

Le coût estimé est de 84 304,50 \$. Ce montant provient d'une analyse effectuée par BPR inc.

(11-05-199) Comptes payés et à payer au 30 avril 2011 – Entérinement et Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil entérine les comptes payés au 30 avril pour un montant de 4 461,57 \$ et autorise le paiement des comptes à payer au 30 avril pour un montant de 70 202,88 \$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-200) Tracteur New Holland – Paiement

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller
APPUYÉ PAR M. le conseiller
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le paiement d'un montant de 232 788,30 \$ représentant la facture du 23 mars 2011 numéro FC0001870.

Le conseil demande de retenir le dépôt initial lors de l'ouverture des soumissions tant que les correctifs n'auront pas été apportés et que l'on garantisse la sableuse jusqu'en avril 2012.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-201) **Station de pompage Parc-Gagné – Mandat**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil octroie à Consultants Mesar inc. le mandat de préparer les plans et devis pour l'aménagement d'une station de pompage (égout sanitaire) dans la rue du Parc-Gagné pour un montant de 19 800,-\$ plus taxes et selon une offre déposée en date du 15 avril 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-202) **Bac roulant (Règlement #10-172) – Mise en application**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil demande la mise en application du règlement #10-172 et ce, dès la première semaine de juin après avoir envoyé un avis formel à tous les contribuables de voir à se conformer audit règlement.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-05-203) **M. Gilles Lacasse – Marathon de Boston – Félicitations**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil offre à M. Gilles Lacasse ses sincères félicitations pour sa participation et sa victoire au dernier marathon de Boston dans la classe des 65 à 69 ans et ce, le jour de son anniversaire. Il se mesurait à 1 086 autres coureurs dans son groupe.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Règlement #97-50 – Commentaires de M. le conseiller Vic Godin

M. Vic Godin est complètement en désaccord parce que selon lui, on ne respecte pas intégralement le règlement #97-50 sur les promoteurs. Il dit que l'on n'a pas à fournir deux hommes et un surveillant.

Ça fait plusieurs fois que l'on discute de ce dossier avec M. Godin et les autres conseillers. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on aide nos promoteurs en fournissant deux hommes et un superviseur des travaux. Cela date d'avant la venue du directeur général. M. Jocelyn Gauthier témoigne que la Ville lui a toujours fourni les deux hommes et le superviseur. Les motifs invoqués étaient de fournir une aide pour favoriser la construction qui était très faible à ce moment et s'assurer que les travaux étaient effectués selon nos normes.

En définitive, on ne recommencera pas une discussion qui a déjà été effectuée. De plus, un nouveau règlement a été adopté et s'applique aux promoteurs qui feront adopter un nouveau projet de développement par le conseil.

Nomination de rue – Commission de toponymie

- M. Vic Godin se demande qu'est-ce qui se passe concernant le nom de la rue Hardy. Pourquoi la Commission de toponymie ne s'est pas prononcée sachant que le maire a exprimé par lettre son refus du nom proposé et que ce nom a été accepté à la majorité par le conseil.

- M. le maire lui rappelle que les conseillers appuyant le nom proposé ont eux aussi envoyé une lettre de justification à la Commission.
- M Godin demande si on a reçu une lettre de la Commission demandant d'obtenir de plus amples informations.
- Le directeur général n'a rien reçu en date d'aujourd'hui.

P.S. La lettre a été reçue le 10 mai.

PÉRIODE RÉSERVÉE AU CONSEIL

M. Gilles Papillon mentionne à tous les conseillers qu'il serait grand temps qu'une rencontre ait lieu et qu'on règle le problème des conflits de personnalité afin de repartir le travail sur une note positive en vue de travailler pour la communauté.

RAPPORT DES COMITÉS

Politique familiale (M. Gilles Papillon)

- À 18h30 ce 8 juin, à la Maison des générations, on présentera la politique familiale.
- On effectuera en septembre l'ouverture officielle de la Maison des générations.

Symposium Riche en couleurs (M. Michel Bertrand)

- M. Bertrand mentionne que le Symposium aura lieu à la Saint-Jean pour pouvoir profiter d'une possible subvention du gouvernement. L'école a refusé que le feu de joie se fasse sur le côté est de la cour. Un plan B sera adopté.

Régie régionale des gestion des matières résiduelles de Portneuf (M. Denis Jobin)

- L'objectif de faire le traitement des boues de fosses septiques est fixé à 2012. La régie ramasserait les boues et s'occuperait de leur recyclage.

QUESTIONS DU PUBLIC SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

- *M. Farand mentionne qu'il trouve que les déneigeurs passent tard dans la rue Piché.*

On prend note de cette remarque.

- *M. Marcel Lavallée trouve que l'on passe toujours du même côté.*

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-avant ont été autorisées.

Jacques Blais
Secrétaire-trésorier

(11-05-204)

Levée de la séance - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Maire

Secrétaire-trésorier